



## Fiche santé sécurité

Droits d'auteur.2024, Compagnie 3M Canada. Tous droits réservés. Il est permis de reproduire et/ou de télécharger ces données pour assurer l'utilisation adéquate des produits 3M, dans la mesure où : (1) les données sont reproduites intégralement, sans aucune modification, à moins qu'on obtienne au préalable une autorisation écrite de 3M à cet effet; et (2) ni la copie ni l'original ne seront revendus ni distribués en vue de faire un bénéfice.

**Groupe de document :** 10-8191-8  
**Date de parution :** 2024/08/19

**Numéro de la version :** 11.01  
**Remplace la version datée de :** 2024/07/31

Cette fiche de données de sécurité est conforme au Règlement sur les produits dangereux Canadiens.

## SECTION 1 : Identification

### 1.1 Identifiant du produit

PATE A POLIR LE VERRE NP60150 3M(MC)

#### Numéros d'identification de produit

|                |                |                |                |                |
|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|
| 41-2009-0270-2 | 60-0900-0596-2 | 60-9800-1020-5 | 60-9800-1124-5 | DC-2729-9171-2 |
| DN-9999-8130-6 | GC-8007-5266-6 | HB-0040-6477-8 | HC-0006-0070-6 | IA-2601-0229-7 |
| IA-2601-0421-0 | J3-0103-8055-1 | JC-2200-7571-0 | JC-2200-9561-9 |                |

### 1.2 Utilisations recommandées et restrictions d'utilisation

#### Utilisation prévue

Produit abrasif

#### Utilisation spécifique

Dispersion pour le polissage. Pour usage industriel/professionnel seulement. Pas pour la vente ou l'utilisation par les consommateurs.

#### Restrictions d'utilisation

Ne s'applique pas

### 1.3 Détails du fournisseur

**Compagnie:** Compagnie 3M Canada  
**Division:** Division Des Systemes Abrasifs  
**Adresse :** 1840, rue d'Oxford Est, Case Postale 5757, London, Ontario N6A 4T1  
**Téléphone :** (800) 364-3577  
**Site Web :** www.3M.ca

### 1.4 Numéro de téléphone d'urgence

Téléphone d'urgence medical:1-800-3M HELPS / 1800 364 3577

## SECTION 2 : identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Non classifié selon le Règlement sur les produits dangereux Canadiens.

## 2.2. Éléments d'étiquette

### Terme d'avertissement

Ne s'applique pas.

### Symboles :

Ne s'applique pas.

### Pictogrammes

Non applicable.

## 2.3. Autres risques

Aucun connu.

## SECTION 3 : Composition/renseignements sur les ingrédients

Ce matériau est un mélange.

| Ingrédient            | Numéro CAS | % par poids | Nom Commun                                |
|-----------------------|------------|-------------|-------------------------------------------|
| Eau                   | 7732-18-5  | 70 - 80     | Eau                                       |
| Dioxyde de cerium     | 1306-38-3  | 15 - 30     | Dioxyde de cérium                         |
| Trioxyde de lanthane  | 1312-81-8  | < 5         | Oxyde de lanthane                         |
| Hydroxyéthylcellulose | 9004-62-0  | < 2         | Éther 2-hydroxyéthylrique de la cellulose |

## SECTION 4 : Premiers soins

### 4.1. Description des premiers soins

#### Inhalation :

Donner de l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

#### Contact avec la peau :

En cas d'exposition, laver avec de l'eau et du savon. Si les symptômes se développent, consulter un médecin.

#### En cas de contact avec les yeux :

Rincer avec de grandes quantités d'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

#### En cas d'ingestion :

Se rincer la bouche. Ne pas faire vomir. En cas de malaise, consulter un médecin.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, tant aigus que différés

Aucun symptôme ou effet critique. Voir section 11.1, informations sur les effets toxicologiques.

### 4.3. Indication de la nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate et d'un traitement spécial

Non applicable.

## SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction appropriés

Le matériau ne brûlera pas. Utilisez un agent d'extinction adapté au feu environnant.

### 5.2. Agents extincteurs inappropriés

Aucun déterminé

### 5.3. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucun dans ce produit.

#### Les sous-produits nocifs de decomposition

##### Substance

Aucun connu.

##### Condition

Durant la combustion

#### 5.4. Actions de protection spécifiques pour les pompiers

Porter un vêtement de protection intégral comprenant: casque, système de protection respiratoire autonome avec adduction d'air créant une pression positive à l'intérieur du casque; tablier et pantalon et manches resserrées autour des bras et des jambes, masque facial et chasuble pour protéger la tête.

### SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Ventiler la zone à l'air frais. Pour les grands déversements ou les déversements dans les espaces confinés, fournir une ventilation mécanique pour disperser ou évacuer les vapeurs, conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle. Observer les mesures de précaution indiquées dans les autres sections.

#### 6.2. Précautions pour l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Confiner le déversement. Travailler de l'extérieur vers l'intérieur du déversement. Couvrir de bentonite, de vermiculite ou d'un matériau absorbant inorganique vendu sur le marché. Mélanger suffisamment d'agents absorbants jusqu'à ce que le déversement semble sec. Rappel : L'ajout d'un matériau absorbant n'élimine pas les dangers physiques ni les dangers pour la santé ou pour l'environnement. Ramasser le plus de produits déversés possibles. Placer dans un récipient fermé approuvé pour le transport par les autorités compétentes. Nettoyer les résidus avec de l'eau savonneuse. Fermer hermétiquement dans un récipient. Éliminer le produit collecté dès que possible conformément aux réglementations locales / régionales / nationales / internationales applicables

### SECTION 7 : Manipulation et entreposage

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Éviter de respirer la poussière produite par le sablage, le meulage ou l'usinage. Éviter le rejet dans l'environnement.

#### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Protéger du gel.

### SECTION 8 : Contrôles d'exposition/protection personnelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

##### Limites d'exposition en milieu de travail

Aucune limite d'exposition professionnelle pour les composants énumérés à la section 3 de cette FSSS.

#### 8.2. Contrôles d'exposition

##### 8.2.1. Mesures d'ingénierie

Fournir la ventilation locale appropriée lors des travaux de ponçage, de meulage ou d'usinage. Disposer d'un appareil de ventilation par dilution générale et/ou d'un appareil de ventilation par aspiration localisé pour contrôler les niveaux d'exposition aux particules en suspension dans l'air et s'assurer qu'elles se situent en dessous des limites d'exposition applicables et pour contrôler les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs ou émanations. Si la ventilation n'est pas adéquate, utiliser un appareil de protection respiratoire.

##### 8.2.2. équipement de protection individuelle

##### Protection des yeux/du visage

Choisissez et utilisez protection des yeux/du visage pour éviter le contact basé sur les résultats d'une évaluation de l'exposition. Les protections des yeux suivantes sont recommandées:  
Lunettes de sécurité avec écrans sur les côtés.

#### Protection de la peau/des mains

Pas de gants de protection chimique sont requis.

#### Protection respiratoire :

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire de décider si un appareil respiratoire est nécessaire. Si un appareil respiratoire est nécessaire, utiliser des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Basé sur les résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez un des types de respirateur suivants afin de réduire l'exposition par inhalation:

Demi-masque respiratoire ou masque complet adapté pour des vapeurs organiques et des particules

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

## SECTION 9 : Propriétés chimiques et physiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

|                                                     |                                      |
|-----------------------------------------------------|--------------------------------------|
| État physique                                       | Liquide                              |
| Aspect physique spécifique:                         | Dispersion                           |
| couleur                                             | Blanc                                |
| Odeur                                               | Solvant légère                       |
| Valeur de seuil d'odeur                             | <i>Pas de données disponibles</i>    |
| pH                                                  | 6 - 9                                |
| Point de fusion/Point de congélation                | <i>Ne s'applique pas</i>             |
| Point d'ébullition                                  | 100 °C                               |
| Point d'éclair :                                    | Pas de point d'éclair                |
| Vitesse d'évaporation :                             | <i>Pas de données disponibles</i>    |
| Inflammabilité                                      | Ne s'applique pas                    |
| Limites d'explosivité (LIE)                         | <i>Ne s'applique pas</i>             |
| Limites d'explosivité (LSI)                         | <i>Ne s'applique pas</i>             |
| pression de vapeur                                  | 2 306,5 Pa [ @ 20 °C ]               |
| Densité de vapeur et/ou Densité de vapeur relative; | <i>Pas de données disponibles</i>    |
| Densité                                             | 1,17 - 1,3 g/cm <sup>3</sup>         |
| Densité relative                                    | 1,17 - 1,3                           |
| Hydrosolubilité                                     | Modérée                              |
| Solubilité (non-eau)                                | <i>Pas de données disponibles</i>    |
| Coefficient de partage : n-octanol/eau              | <i>Pas de données disponibles</i>    |
| Température d'inflammation spontanée                | <i>Ne s'applique pas</i>             |
| Température de décomposition                        | <i>Pas de données disponibles</i>    |
| Viscosité Cinématique                               | <i>Pas de données disponibles</i>    |
| Composés Organiques Volatils                        | 0,0013 % [Détails:Calculé]           |
| Pourcentage de matières volatiles                   | 78 % [Détails:Calcul incluant l'eau] |
| COV (moins l'eau et les solvants exempts)           | 0,036 g/l [Détails:Calculé]          |
| Masse moléculaire                                   | <i>Pas de données disponibles</i>    |

|                                 |                          |
|---------------------------------|--------------------------|
| Caractéristiques des particules | <i>Ne s'applique pas</i> |
|---------------------------------|--------------------------|

## SECTION 10 : Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Ce matériau est considéré comme non-réactif dans des conditions normales d'utilisation.

### 10.2 Stabilité chimique

Stable.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

### 10.4 Condition à éviter

Aucun connu.

### 10.5 matériaux incompatibles

Aucun connu.

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

| <u>Substance</u> | <u>Condition</u> |
|------------------|------------------|
| Aucun connu.     |                  |

Consulter la section 5.2 Décomposition dangereuse pour connaître la liste des produits de combustion.

## SECTION 11 : Renseignements toxicologiques

Les informations ci-dessous peuvent être inconsistantes avec la classification du produit dans la section 2 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données toxicologiques de certains ingrédients peuvent ne pas être reprises dans la classification du produit et/ou les signes et symptômes de l'exposition. Une cause possible est qu'un ingrédient peut être présent en dessous du seuil d'étiquetage un ingrédient peut être indisponible pour l'exposition ou les données ne s'appliquent pas au produit dans son ensemble.

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

#### Signes et symptômes d'exposition

Selon les données d'essai et/ou les renseignements sur les composants, ce matériau peut produire les effets suivants sur la santé :

#### Inhalation :

La poussière générée par le meulage, le ponçage ou l'usinage peut provoquer une irritation du système respiratoire. Signes et symptômes probables : toux, éternuements, écoulement nasal, maux de tête, enrouement et douleur au nez et à la gorge.

#### Contact avec la peau :

Le contact du produit avec la peau pendant son utilisation n'est pas censé causer une irritation importante.

#### En cas de contact avec les yeux :

La poussière générée par le meulage, le ponçage ou l'usinage peut provoquer une irritation oculaire. Signes et symptômes probables : rougeur, enflure, douleur, larmoiement et vision trouble ou voilée

#### Ingestion :

Aucun effet sur la sante connu.

#### Données toxicologiques

Si un composant est listé en section 3 mais n'apparaît pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour

ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

#### Toxicité aigue

| Nom                   | Voie                                          | Espèces                | Valeur                                              |
|-----------------------|-----------------------------------------------|------------------------|-----------------------------------------------------|
| Produit général       | Ingestion                                     |                        | Pas de données disponibles. Calculé ETA>5 000 mg/kg |
| Trioxyde de lanthane  | Dermale                                       | Jugement professionnel | LD50 estimée à > 5 000 mg/kg                        |
| Trioxyde de lanthane  | Inhalation-poussières / brouillard (4 heures) | Rat                    | LC50 > 5,3 mg/l                                     |
| Trioxyde de lanthane  | Ingestion                                     | Rat                    | LD50 > 10 000 mg/kg                                 |
| Hydroxyéthylcellulose | Dermale                                       |                        | LD50 estimée à > 5 000 mg/kg                        |
| Hydroxyéthylcellulose | Ingestion                                     | Rat                    | LD50 > 5 000 mg/kg                                  |

ETA = estimation de la toxicité aigüe

#### Corrosion/irritation cutanée

| Nom                   | Espèces         | Valeur                          |
|-----------------------|-----------------|---------------------------------|
| Trioxyde de lanthane  | Lapin           | Aucune irritation significative |
| Hydroxyéthylcellulose | Homme et animal | Aucune irritation significative |

#### Blessures graves aux yeux/Irritation

| Nom                   | Espèces | Valeur                          |
|-----------------------|---------|---------------------------------|
| Trioxyde de lanthane  | Lapin   | irritant léger                  |
| Hydroxyéthylcellulose | Lapin   | Aucune irritation significative |

#### Sensibilisation de la peau

| Nom                  | Espèces       | Valeur        |
|----------------------|---------------|---------------|
| Trioxyde de lanthane | Cochon d'Inde | Non classifié |

#### Sensibilisation respiratoire

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

#### Mutagenicité des cellules germinales

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

#### Cancérogénicité :

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

#### Effets toxiques sur la reproduction

##### Effets sur la reproduction et/ou le développement

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

#### Organe(s) cible(s)

##### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

**Risque d'aspiration**

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

**Veillez communiquer à l'adresse ou au numéro de téléphone indiqué à la première page de la fiche signalétique santé-sécurité pour de plus amples renseignements sur ce matériau ou ses composants.**

## **SECTION 12 : Renseignements écologiques**

Pas de données disponibles.

## **SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination**

### **13.1. Méthodes d'élimination**

Éliminer les contenus/contenants conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux.

Avant l'élimination, consulter les autorités et les règlements applicables pour assurer la classification adéquate. Évacuer les déchets vers une usine de gestion des déchets industriels autorisée. Une autre solution d'élimination consiste à incinérer les déchets dans un incinérateur de déchets autorisé. La destruction adéquate peut exiger le recours à un autre combustible lors des processus d'incinération. Les contenants vides et propres peuvent être éliminés comme les déchets non-dangereux. Consulter la réglementation qui vous est propre et vos fournisseurs de service pour déterminer les options disponibles et les exigences.

## **SECTION 14 : Renseignements sur le transport**

Pour l'information de transport, s'il vous plaît visitez <http://3M.com/Transportinfo> ou par téléphone 1-800-364-3577 ou 651-737-6501.

## **SECTION 15 : Renseignements réglementaires**

### **15.1. Réglementation/législation particulière à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

#### **Statut des inventaires**

Contactez 3M pour plus de renseignements. Les composés de ce matériau sont conformes aux dispositions du NICNAS (National Industrial Chemical Notification and Assessment Scheme) de l'Australie. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composants de ce matériau sont conformes aux dispositions de la Japon Toxic Chemical Control Law (loi Japon de réglementation des produits chimiques toxiques). Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composants de ce produit sont conformes aux exigences relatives aux avis sur les produits chimiques de la CEPA. Les composés de ce produit sont conformes aux exigences de notification des produits chimiques de la TSCA (Loi réglementant les substances toxiques).

## **SECTION 16 : Autres renseignements**

### **Classement des risques par la NFPA**

**Santé:** 0 **Inflammabilité:** 0 **Instabilité :** 0 **Risques particuliers :** Aucun

Les cotes d'évaluation des risques établies par la National Fire Protection Association (NFPA) sont destinées à aider le personnel d'intervention d'urgence à déterminer les risques présentés par l'exposition aiguë à court terme à un matériau au cours d'incendies, de déversements ou d'autres situations d'urgence semblables. Pour les établir, on tient principalement compte des propriétés physiques et toxiques du matériau, mais également des propriétés toxiques des produits de combustion ou de décomposition qui sont générés en grande quantité.

|                             |            |                                       |            |
|-----------------------------|------------|---------------------------------------|------------|
| <b>Groupe de document :</b> | 10-8191-8  | <b>Numéro de la version :</b>         | 11.01      |
| <b>Date de parution :</b>   | 2024/08/19 | <b>Remplace la version datée de :</b> | 2024/07/31 |

Les renseignements contenus dans la présente fiches de données de sécurité (FDS) étaient jugés exacts au moment de la publication. 3M N'OFFRE AUCUNE GARANTIE OU CONDITION EXPLICITE OU IMPLICITE, TATUTAIRE OU AUTRE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, OU TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DÉCOULANT DE LA CONDUITE DES AFFAIRES, DES PRATIQUES COURANTES ET DES USAGES DU COMMERCE. Il incombe à l'utilisateur d'établir si le produit 3M convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue. Comme l'utilisateur est parfois seul à connaître les nombreux facteurs qui interviennent dans l'utilisation et l'application d'un produit 3M et à y exercer un quelconque pouvoir, il est essentiel qu'il évalue le produit 3M avant de déterminer s'il convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue.

**Les FDS de 3M Canada sont disponibles sur [www.3m.ca](http://www.3m.ca)**